



CHÔMEURS, FUTURS CHÔMEURS, SOLIDARITÉ !

6,2 % de radiations en plus en mars 2008 ! Voici un chiffre pourtant « positif » sur lequel la Direction de l'ANPE ne péroré pas comme avec les 300 000 offres et 700 000 cv consultables quotidiennement sur le site anpe.fr. Notons au passage que les candidats à l'emploi inscrits sur ce site représentent le double des soit disant 300 000 offres d'emploi non pourvues, argument choc du gouvernement pour justifier la prochaine réforme de l'assurance chômage qui intensifiera la pression sur les chômeurs, en brandissant la menace de radiation par l'OVE (Offre Valable d'Emploi).

Cette **nouvelle convention UNEDIC** prévoit qu'au bout de 6 mois d'inscription, le chômeur devra accepter tout emploi à moins de 2 heures de transport par jour et rémunéré, au moins 70 % de son ancien salaire.

Ces critères ne tiennent pas compte des a priori et des exigences, tant en terme d'expérience, qualification, proximité, âge, sexe... des employeurs ni du coût de transport et de son impact sur le pouvoir d'achat du salarié.

Autre mesure envisagée: la suppression des dispenses de recherche d'emploi qui concernent les salariés de plus de 57 ans et demi. Quand on sait qu'à peine 40% des salariés sont encore en poste entre 55 et 64 ans, on comprend que cette mesure vise principalement à **augmenter les années de vache maigre** dans le calcul du taux de la retraite pour faire baisser le montant de celle-ci.

Objectif du gouvernement 5% de chômeurs inscrits en 2012. Au nom de sa politique libérale, on utilise sans scrupule la machine à radier.

Pour alimenter cette propagande par le chiffre, tous les moyens sont bons. Les motifs de radiation pleuvent : sanction, absence à convocation, contrat à temps partiel ou intérimaire, titre de séjour...

En acceptant sans broncher cette besogne, les agents ANPE se tireront une balle dans le pied. Ainsi ils déblaient le terrain pour la privatisation du service public de l'emploi, cautionnent l'accroissement de la précarité et la casse des garanties sociales, dont eux mêmes ou leurs proches seront les prochaines victimes.

Car ces orientations, de plus en plus coercitives pour les chômeurs, trouvent leur exact pendant dans les pressions que nous subissons (la mise en place de contrôle d'activité hebdomadaire, harcèlement moral, individualisation des tâches ...).

Et ça ne va pas s'améliorer avec la mise en œuvre du rapprochement ANPE-ASSEDIC et surtout de la RGPP. En effet, la **Révision Générale des Politiques Publiques** prévoit « une réorientation professionnelle » ou un placement en « disponibilité d'office » (licenciement) en cas de restructuration, suite à une modification de contrat par exemple, en cas de refus de l'agent (article 11). Dans le même temps elle ouvre la possibilité au secteur public de faire appel à des intérimaires.

Ces politiques vont se conjuguer au détriment de tous les salariés au travers la loi « **modernisation** » **du marché du travail**, introduisant de graves reculs des droits des travailleurs : allongement de la période d'essai, nouveau contrat de travail précaire pour les cadres, dont la durée serait conditionnée à la réalisation d'un projet, séparabilité à l'amiable sans recours possible (comme si tous étaient en mesure de négocier leur départ), entrave au droit d'accéder aux prud'homme, suppression de l'indemnité spécifique de licenciement économique.

Au quotidien, notre éthique et nos pratiques professionnelles sont déterminantes, pour que nous ne devenions ni les complices ni les victimes d'une idéologie qui pourrait bientôt proclamer que le « travail rend libre ».

Ce n'est qu'avec des actions collectives que nous pourrons lutter.

**Ne laissons pas l'individualisme revendiqué de notre société,
s'installer dans nos pratiques.**

Sachons voir la détresse de nos usagers, de nos collègues... et agissons !

SOLIDARITÉ AVEC LES USAGERS



CNT

Paris, le 23 mai 2008

Section **ANPE** syndicat **santé-social région parisienne** www.cnt-f.org/sante-social.rp

< 33 rue des vignoles 75020 Paris > < 06 20 44 61 93 > < section.anpe@cnt-f.org >

DÉFENDS TES DROITS : SI L'ELP T'EMMERDE, VIENS VOIR LE SYNDICAT !